

Formation préparatoire au travail (FPT)

La formation préparatoire au travail, d'une durée de 1 800 heures, est destinée à l'élève qui, à la fin du premier cycle du secondaire, n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études du primaire. Cette formation préparatoire permet aux élèves de poursuivre leur formation générale aussi loin que possible, tout en leur proposant une formation pratique qui les préparera, s'ils le désirent, à faire une entrée réussie sur le marché du travail.

Elle est constituée d'une formation générale ainsi que d'une formation pratique (préparation au marché du travail, sensibilisation au monde du travail et insertion professionnelle). Le programme se déroule d'abord à l'école, alors que par la suite, une formule d'alternance travail-études est offerte aux élèves. Le programme d'insertion professionnelle (900 heures) consiste essentiellement en stages offerts dans différents milieux de travail.

Formation métier semi-spécialisé (FMSS)

La formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé est conçue pour l'élève qui a atteint les objectifs des programmes d'études du primaire en langue d'enseignement (français) et en mathématiques, mais qui n'a pas obtenu les unités du premier cycle du secondaire dans ces disciplines. Ce parcours permet aux élèves de poursuivre leur formation générale aussi loin que possible, tout en leur proposant une formation pratique qui les préparera, s'ils le désirent, à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

Il s'agit d'une formation de 600 heures ou plus qui comprend les programmes suivants : langue d'enseignement, langue seconde, mathématique, préparation au marché du travail et d'une formation de 375 heures de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Ce nouveau parcours laisse une large place aux stages, mais le volet de formation générale est plus étoffé.